

Depuis quelques semaines, nous constatons une forte recrudescence d'escroqueries au faux relevé d'identité bancaire (RIB), appelées également « fraude à l'IBAN ».

Le but des fraudeurs : se faire verser de l'argent par virement sur leur compte bancaire en donnant un RIB frauduleux.

Leur technique est simple et infaillible : créer de faux sites internet / de faux profils de réseaux sociaux / de fausses petites annonces afin d'appâter les gens et de les arnaquer.

Après avoir ferré le « poisson », l'arnaqueur fournira son IBAN (International Banking Account Number) afin de se faire payer, prétextant n'avoir que ce moyen de paiement pour recevoir de l'argent.

Une fois le paiement effectué, le piège se referme sur la victime qui se rend compte quelque jours plus tard de la supercherie quand l'annonce est supprimée / la banque la contacte pour la prévenir de l'escroquerie / le profil est supprimé / la commande n'est pas livrée.

Et comme il est déjà trop tard pour les banques d'agir, un petit tour par la case « dépôt de plainte en gendarmerie / police » s'impose.

#### QUELQUES CONSEILS POUR VOUS PRÉMUNIR DES FRAUDES À L'IBAN :

Il existe sur internet des sites afin de vérifier les coordonnées bancaires en saisissant l'IBAN... et ce n'est pas parce qu'il a marqué « FR » sur l'IBAN que celui-ci n'est pas frauduleux.

Méfiez-vous des offres trop alléchantes et n'hésitez pas à vous déplacer pour voir un objet / bien avant de l'acheter / le louer, ou à comparer les prix avec d'autres sites / annonces proposant un objet / bien similaire.

Attention aux faux sites internet qui se retrouvent haut dans les moteurs de recherche : ce n'est pas forcément gage de fiabilité. Ne pas hésiter à consulter les avis d'autres consommateurs sur internet.

Ce n'est pas parce qu'une personne sur les réseaux sociaux vous envoie une photo de sa pièce d'identité que son profil est vrai : la personne a peut-être trouvé / volé cette pièce d'identité et a créé un faux compte au nom de cette pièce d'identité.

Cordialement.